

Diplôme d'enseignant-e de la formation professionnelle

1. Descriptif

Public cible	Futur-e-s enseignant-e-s à titre principal dans les écoles professionnelles
Conditions d'admission	<ul style="list-style-type: none">• Titre correspondant de la formation professionnelle supérieure ou du niveau d'une haute école.• Expérience en entreprise de six mois minimum.• Maturité professionnelle ou gymnasiale ou attestation de formation équivalente (dès 2010).• Emploi dans l'enseignement professionnel au niveau correspondant durant l'entier du temps de formation pédagogique pour un minimum de 4 périodes hebdomadaires ou 3 pour les enseignants de culture générale.• Expérience d'enseignement de 120 périodes minimum avant l'entrée en formation pédagogique.• Recommandation de l'employeur.
Objectifs de formation	<p>A l'issue de la formation, l'étudiant-e est en mesure de contextualiser, développer, planifier, organiser, dispenser et évaluer avec professionnalisme les cours dont il ou elle a la responsabilité de l'enseignement dans l'enseignement professionnel de la branche concernée. Plus particulièrement :</p> <ul style="list-style-type: none">• Concevoir professionnellement, comme processus interactif, les rapports avec les personnes en formation, compte tenu des aspects de psychologie du développement, de culture et de sexe.• Réfléchir à son propre travail et partager ses réflexions avec ses collègues.• Planifier et exécuter les unités d'enseignement.• Procéder à l'évaluation, à la sélection et au soutien des personnes en formation pour l'ensemble des aptitudes concernées.• Prendre en compte le contexte légal, en entreprise et relatif à sa fonction de conseil et aborder de manière professionnelle ce contexte ainsi que leurs relations avec les différents acteurs de la formation.• Réaliser dans son enseignement le transfert de la pratique à la théorie et inversement.

- Transposer sur le plan pratique la matière à enseigner et la préparer de manière professionnelle au niveau didactique.
- Utiliser les moyens d'enseignement classiques et nouveaux de manière ciblée, avec compétence et en tenant compte de leurs effets.

Contenu de la formation

- Contexte de la formation professionnelle en école professionnelle, au niveau du canton et de la Confédération.
- Le jeune adulte en formation : approches de diverses théories de l'apprentissage, éléments de psychologie.
- Structuration d'un enseignement : de la préparation de la leçon à l'évaluation des compétences acquises par les apprenant-e-s.
- Techniques d'enseignement : approche de différentes techniques, composantes didactiques, applications dans le cadre des écoles professionnelles.
- Développement et animation un projet interdisciplinaire.
- Développement de son potentiel d'enseignant-e : styles d'animation, compétences de communication, relations avec les apprenants.
- Gestion des dynamiques de groupes et des situations complexes.
- Réalisation d'un support d'enseignement en utilisant les TIC et différents moyens auxiliaires.
- Observation et analyse de séquences d'enseignement présentées par les participant-e-s.
- Planification de sa propre évolution selon les deux axes : technique et pédagogique.

Titre décerné

Diplôme IFFP (reconnu par la Confédération) d'enseignant-e en école professionnelle.

Le titre indique le domaine d'enseignement : branches professionnelles, culture générale ou maturité professionnelle.

2. Organisation

Conditions générales	La formation est composée de 12 modules de 150 heures soit 1'800 heures. La répartition est de 30% de cours en présentiel, 20% de temps de qualification et 50% de temps de travail personnel. Chaque module comporte des travaux de qualification.
Lieu de formation	Lausanne
Durée	La formation peut être accomplie en 2 ou 3 ans. Un allongement du temps de formation reste possible. Les jours de cours sont les lundis et mardis la première année et jeudis la deuxième année si la formation est accomplie en 2 ans. Les jours de cours sont les lundis en première année, mardis en deuxième année et jeudis en troisième année si la formation est achevée en trois ans.
Coût	La taxe d'immatriculation, à payer une fois seulement, s'élève à 100 francs ; à cette somme s'ajoute une contribution de 100 francs par module. Les frais supplémentaires pour les livres, les photocopies, déplacements ou les excursions sont à la charge des étudiant-e-s.
Inscription	L'inscription doit être effectuée avant fin mars pour l'année académique qui commence en automne de la même année. En cas d'inscription tardive, il est possible que vous soyez mis sur liste d'attente.
Personnes de contact	Responsable de la filière Orientation et admissions : Madame Ana Albornoz E-mail : ana.albornoz@iffp-suisse.ch Téléphone : 021 621 82 10 Responsable administrative des admissions : Madame Sarah Burkhard E-mail : sarah.burkhard@iffp-suisse.ch Téléphone : 021 621 82 08 Responsable régional du secteur Formation : Monsieur Jacques Oulevay E-mail : jacques.oulevay@iffp-suisse.ch Téléphone : 021 621 82 07